

H-France Review Vol. 18 (January 2018), No. 12

Jean-Pierre Bois, *L'Abbé de Saint-Pierre, entre classicisme et Lumières*. Ceyzérieu : Champ Vallon, 2017. 367 pp. Sources, bibliographie, et index. 27.00€. (pb). ISBN 979-10-267-0511-6.

Compte-rendu par Carole Dornier, Université de Caen Normandie, France.

Les projets de Castel de Saint-Pierre, par suite d'une réputation d'utopiste répandue par ses détracteurs, furent peu ou mal lus, même si la pensée politique et économique a fait l'objet de réinterprétations aux XX^e et XXI^e siècles (Perkins, Perrot, Keohane, Kaiser, Asbach, Gregori...), d'une exploitation minutieuse des sources manuscrites et imprimées (Bottaro-Palumbo). L'ouvrage de J.-P. Bois propose donc une nouvelle biographie intellectuelle, après celles plus anciennes de Molinari, Goumy et Drouet à l'articulation « entre classicisme et Lumières ».[1]

La composition de l'ouvrage en neuf chapitres épouse l'ordre chronologique de la vie et des publications de Saint-Pierre. Après une présentation de la généalogie, de la jeunesse et de la formation de l'abbé, l'auteur récapitule les étapes de sa carrière et la publication des écrits qui la jalonnent : le *Projet de paix*, les débats sur l'académie, la Polysynodie, la fréquentation de l'Entresol, le gouvernement des États, la taille tarifée, l'éducation, un ensemble de projets divers, les dernières années et le cercle de madame Dupin, puis la réception posthume de ses écrits, du XVIII^e au XX^e siècles. Les jalons chronologiques qui justifient les chapitres, perçus comme des étapes dans la vie et l'activité intellectuelle de l'abbé, sont cependant délicats à fixer : entre 1706 et 1712, Saint-Pierre a déjà envisagé ses principaux projets (chemins, procès, plan de gouvernement, subsistance, éducation, fiscalité, paix) ; il les réunit vers 1730, les publie dans une série de 1733 à 1741, les retravaille jusqu'à la fin de sa vie. La période de conception de la plupart de ses écrits est assez brève, celle de leur diffusion publique tardive. Le sixième chapitre porte sur une période postérieure à 1729 alors que les projets considérés (gouvernement, éducation, taille tarifée...) sont conçus, parfois rédigés, bien antérieurement. La difficulté à repérer et à dater avec précision les textes, manuscrits et imprimés de Saint-Pierre peut entraîner des perspectives anachroniques ou lacunaires. A titre d'exemple, n'est pas mentionnée la part que Saint-Pierre prend dans le débat sur le cartésianisme suscité par la *Censura philosophiae cartesianae* de Huet, dont témoigne sa lettre à l'évêque d'Avranches de 1692.[2]

L'activité de l'abbé pendant la Régence ne peut se réduire à l'affaire de la Polysynodie (chapitre quatre) quand il publie, avec un mémoire contre le duel et la première version de son projet sur la taille, des projets de technique financière (sur les billets de l'État, sur un bureau de change des effets royaux), qui montrent qu'il apportait sa contribution aux expériences du moment, occasion d'une réflexion sur le crédit et la monnaie qui se prolongera après l'effondrement du Système.[3] La période de fréquentation de l'Entresol demeure incertaine : l'auteur balaye l'hypothèse de Nick Childs selon laquelle l'abbé aurait été introduit dans le club vers 1730 soit un an avant l'injonction de Fleury d'en cesser les activités ; réfuter cette hypothèse, pour gênante qu'elle soit, exigerait arguments et sources afin de confirmer une période de fréquentation située entre 1724 et 1731 (chapitre cinq). L'existence et l'attribution de certains écrits sont également sujettes à caution, comme l'ouvrage sur le sublime (p. 57) évoqué par Renaudot en 1703 dont il n'existe aucune trace, ce qui rend douteux l'intérêt de Saint-Pierre pour l'éloquence avant les débats sur les travaux de l'Académie. Le chapitre sept porte sur des sujets divers : bienfaisance, religion, commerce, honneur, dénombremens. Mais après des thèmes considérés comme majeurs (paix, science du

gouvernement, fiscalité, éducation), il présente comme postérieurs et accessoires des aspects de la pensée de Saint-Pierre apparus pourtant précocement. Ces derniers sont effectivement essentiels à l'interprétation de ses écrits si l'on admet qu'il envisage un ensemble qui fait système, dans lequel les différents domaines abordés doivent être appréhendés dans leur étroite interdépendance : commerce et puissance des États, arithmétique politique, redéfinition de la grandeur et de la gloire, subordination de la religion à l'utilité sociale et de l'Église au pouvoir politique. Dans la partie « Sources et bibliographie », en fin d'ouvrage, les fonds manuscrits sont présentés de façon incomplète : les textes confiés à J.-J. Rousseau, conservés à Neuchâtel, sont ignorés, comme le contenu de ce qui est déposé aux Archives du Calvados ou à la Bibliothèque municipale de Rouen (p. 343). En fin de volume, les critères de sélection de l'*index nominum* et le classement bibliographique mériteraient d'être explicités pour éclairer le lecteur : figure en index le nom de l'érudite normande Tony Gentil, mort en 1923, pas celui de Joseph Drouet, biographe et éditeur de Saint-Pierre, mort en 1918, ni celui des auteurs des XX^e et XXI^e siècles (p. 357). Dans la bibliographie, des publications antérieures à 1933 sont considérées comme « études anciennes » alors qu'un ouvrage de 1926 appartient à la catégorie des « études récentes » (pp. 352-354).

L'étude des écrits de Castel de Saint-Pierre exige de multiples lectures dans des disciplines variées dont certaines ne sont pas encore instituées à l'époque. Les acquis de travaux difficilement contournables (A. Dupilhet concernant le contexte du discours sur la Polysynodie ; Fumaroli et Norman sur la Querelle des Anciens et des Modernes ; Marchal et Craveri sur les cercles de Madame de Lambert et de Madame de Tencin ; Marty et Buon sur madame Dupin...), dont certains ne figurent pas dans la bibliographie, remplaceraient utilement certaines considérations anecdotiques ou contestables.[4] Anne Dacier, perçue comme une « sorte de femme savante » (p. 107), fait partie des plus grands érudits d'Europe de son temps ; Houdar de Lamotte, n'est pas seulement connu pour « de bons livrets d'opéra [...] et quelques mauvaises comédies » (p. 108), mais pour des tragédies dont l'une, *Inès de Castro*, sera un grand succès car elle renouvelait le genre. Il sera aussi surtout considéré comme le chef de file des Modernes à l'Académie. Et Madame de Tencin, mère naturelle de D'Alembert, décrite par Saint-Simon (p. 143), est aussi une romancière célèbre et une salonnière amie des plus grands intellectuels du temps... Malgré les mises au point de Folkes, Bottaro Palumbo, Coirault, l'idée de la présence de l'abbé à Utrecht comme secrétaire de Polignac est reprise.[5] On sait depuis Bayle la confiance qu'il faut accorder aux informations du *Dictionnaire* de Moreri (p. 68, 72).

Si la chronologie des activités de Saint-Pierre est difficile à fixer, celle des mouvements intellectuels, dont il serait un acteur, comme la nature-même de ces mouvements, ne l'est pas moins. Situer l'abbé « entre classicisme et Lumières » présuppose une chronologie et une interprétation des Lumières aujourd'hui en débat. En repérant une « crise de la conscience européenne » P. Hazard avait déjà souligné les caractéristiques de la période 1680-1715. Avec la notion de *Lumières radicales* (Israel, Jacob), c'est le moment de l'émergence des Lumières qui se trouve déplacé.[6] Si l'on a pu contester l'opposition entre Lumières *radicales* et modérées, et la dépréciation de l'apport des Lumières « tardives », un consensus semble aujourd'hui se dessiner pour situer ce moment dans les dernières décennies du XVII^e siècle. La croyance en un monde rationnel et compréhensible qu'on peut connaître rationnellement, la critique des cérémonies, de la superstition et du fanatisme, la défense de la liberté de conscience, la mise en question de l'éthique aristocratique, la pensée du progrès, la promotion de l'éducation placent l'abbé de Saint-Pierre du côté des Lumières au même titre que Fontenelle et Bayle. La notion de *classicisme*, concept esthétique et idéologique formulé par le romantisme (1^{er} emploi : 1817) analysé depuis longtemps comme mythe littéraire, s'applique difficilement à la pensée politique des dernières décennies du règne de Louis XIV, à ces courants d'opposition à la politique du roi Soleil étudiés par Lionel Rothkrug.[7]

Prisonnier d'une chronologie aujourd'hui contestée des Lumières, l'ouvrage en définit les idées politiques par référence à Montesquieu et au Voltaire des *Lettres philosophiques* et à une pensée de « la raison et de la liberté » qui s'exprimerait après 1730 (pp. 267-268). C'est supposer un contenu politique univoque à un mouvement d'émancipation traversé par des divergences profondes, entre les tenants de la liberté politique, de l'équilibre des pouvoirs, du rôle des parlements et des corps intermédiaires, ceux défendant un despotisme éclairé, les partisans du républicanisme ou d'une monarchie rationnelle mettant l'unité de

la souveraineté, les connaissances et une gestion administrative efficace au service du bien-être des populations. Reprendre le terme d'*utopie* pour parler du *Projet de paix* et des mémoires de l'abbé, supposerait d'en préciser le sens, compte tenu de sa polysémie, et de discuter la notion de rupture intellectuelle avancée à ce propos par J.-C. Perrot, absent de la bibliographie : selon ce dernier, Saint-Pierre ne rêve pas d'un État idéal et du retour à un Eden mais cherche, dans une perspective sécularisée, à construire une science de la société. L'ouvrage de Skornicki, qui présente l'économie politique non comme savoir constitué mais comme genre intellectuel et « discours politique destiné à perpétuer la monarchie absolue en s'attachant à ses problèmes internes », mentionne Castel de Saint-Pierre. [8] Sa thèse mériterait d'être plus amplement débattue pour situer l'abbé dans le cadre de nouvelles ambitions de la République des Lettres, dans celui des rapports entre science et pouvoir.

S'il ne renouvelle pas l'interprétation de la pensée de l'abbé de Saint-Pierre et en propose une perspective qui ignore certains débats récents et certaines sources, si les choix de composition, chronologiques et thématiques, présentent aussi des difficultés, l'ouvrage de J.-P. Bois a le mérite de faire le point sur le contexte de rédaction et de réception du *Projet de paix*. Il présente certains débats peu connus, comme celui opposant Saint-Pierre au P. Castel, et évoque de façon développée les dernières années de Saint-Pierre et ses relations dans le cercle de madame Dupin. Enfin, il réunit utilement de nombreux éléments de documentation épars contenus dans des publications diverses concernant l'abbé réformateur et ses écrits.

NOTES

[1] Seules sont précisées ici les références absentes de la bibliographie de l'ouvrage : Nannerl O. Keohane, *Philosophy and the state in France : The Renaissance to the Enlightenment* (Princeton : Princeton University Press, 1980) ; Jean-Claude Perrot, *Une Histoire intellectuelle de l'économie politique* (Paris : Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1992).

[2] Merle L. Perkins, « The Abbé De Saint-Pierre and the Seventeenth-Century Intellectual Background », *Proceedings of the American Philosophical Society* 97: 1 (1953): 71-72.

[3] Voir Paul Harsin, « L'abbé de Saint-Pierre économiste d'après de nouveaux documents inédits », *Revue d'histoire économique et sociale* 20 (1932) : 186-218 ; Fritz Karl Mann, « L'abbé de Saint-Pierre, financier de la Régence d'après des documents inédits », *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales* 3 (1910) : 313-332.

[4] Marc Fumaroli, « Les abeilles et les araignées », dans A.-M. Lecoq éd., *La Querelle des Anciens et des Modernes*, (Paris : Gallimard, 2001) ; Larry F. Norman, *The Shock of the ancient : Literature and history in early modern France* (Chicago : University of Chicago Press, 2011) ; Roger Marchal, *Madame de Lambert et son milieu*, Oxford : The Voltaire Foundation at the Taylor Institution, 1991) ; Benedetta Craveri, *L'Âge de la conversation* (Paris : Gallimard, 2005) ; Jean Buon, *Madame Dupin : Une féministe à Chenonceau au siècle des Lumières* (Joué-lès-Tours : Simarre, 2013) ; Frédéric Marty, « Louise Dupin : La Pensée d'une féministe entre Montesquieu, Voltaire et Rousseau », thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail, 2014.

[5] Herbert G. Folkes, « L'abbé de Saint-Pierre assista-t-il au Congrès d'Utrecht ? », *Revue d'histoire littéraire de la France* 66 (1966) : 483-487 ; Maria Grazia Bottaro Palumbo, « La genesi dei *Mémoires pour rendre la paix perpétuelle en Europe* dell'abate di Saint-Pierre », dans Silvia Rota Ghibaudi et Franco Barcia, éd., *Studi politici in onore di Luigi Firpo*, vol. 2 (Milan : Franco Angeli, 1990), pp. 561-562 ; Yves Coirault a suggéré, en l'absence de toute mention de l'abbé de Saint-Pierre dans les archives du Ministère des Affaires étrangères, une confusion avec D. Francisco Maria Spinola, duc de Saint-Pierre au royaume de Naples, présent à Utrecht en 1712 et mentionné par Polignac dans sa correspondance (*Revue d'histoire littéraire de la France* 67 [1967], *Correspondance*, pp. 655-656).

[6] Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne (1680-1715)* (Paris: Boivin, 1935); Margaret C. Jacob, *The Radical Enlightenment: Pantheists, Freemasons, and Republicans* (London: Allen & Unwin, 1981); Jonathan I. Israel, *Radical Enlightenment: Philosophy and the making of modernity 1650-1750* (Oxford: Oxford University Press, 2001); Id., *Enlightenment contested: Philosophy, modernity, and the emancipation of man 1670-1752* (Oxford: Oxford University Press, 2006).

[7] Peyre, Henri, *Qu'est-ce que le classicisme? Essai de mise au point* (Paris: Droz, 1942); Jules Brody, « What *Was* French Classicism? » et Domna C. Stanton, « Classicism (Re)constructed: Notes on the Mythology of Literary History », dans David Lee Rubin et John D. Lyons, éd., *Continuum. Problems in French Literature from the Late Renaissance to the Early Enlightenment* (New York: AMS Press, 1989), pp. 1-29 et pp. 51-77.

[8] Arnault Skornicki, *L'Économiste, la cour et la patrie. L'économie politique dans la France des Lumières* (Paris: CNRS, 2011).

Carole Dornier
Université de Caen Normandie, France
carole.dornier@unicaen.fr

Copyright © 2018 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172